

Pour une vraie politique de la petite enfance

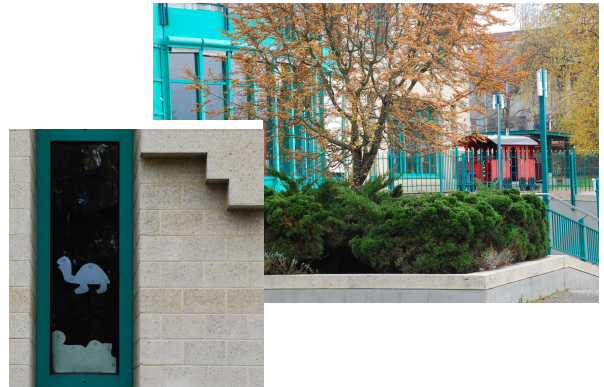
Le Conseil municipal a voté le budget de fonctionnement 2009 lors de la séance du 4 novembre dernier. Les débats le concernant ont suscité des propos qui ont parfois dérapé, voire étaient mensongers, notamment au sujet de la crèche. Une mise au point nous paraît nécessaire et pour cela, nous avons posé trois questions à Dinh Manh Uong, conseiller administratif en charge des finances.

Est-ce que le budget de la crèche a été sabré comme le prétend "Voix de gauche" ?

DMU Absolument pas ! **Au contraire**, les charges nettes pour la petite enfance, telles qu'elles ont été inscrites dans le budget de fonctionnement 2009, sont passées de CHF 627'100.- en 2008 à CHF 850'000.- en 2009. Cela présente **une augmentation de CHF 222'900.- ou 35 %**. Je rappelle que le budget de fonctionnement est de près de 11 millions, dont la crèche représente 7.4% à elle seule.

Il faut souligner que ce budget a pour but de **maintenir les mêmes prestations** en matière de crèche aux habitants de Confignon que les dernières années, c'est-à-dire 50 places de temps complet. A aucun moment, il n'y avait la moindre intention de les réduire.

Il faut aussi dire **qu'une telle augmentation** dans le contexte très difficile des finances de la Commune, l'excédent prévu dans le budget 2009 étant seulement de CHF 4'500.-, **corres-**



-pond à un effort considérable en ce qui concerne la politique de la petite enfance.

Pourquoi alors de telles accusations mensongères ?

DMU C'est vrai que les conseillers municipaux de "Voix de gauche" ont proposé de porter le crédit net de la crèche à CHF 1'200'000.- (10.5% du budget de fonctionnement) sous prétexte que le montant de CHF 850'000.- est trop serré et par conséquent, ne sera pas respecté. Cette proposition a été refusée par les partis de l'Entente (PDC, Libéraux et Radicaux).

A ce propos, on peut faire plusieurs observations :

Premièrement, en faisant cette proposition, les conseillers municipaux de "Voix de gauche" n'ont **jamais expliqué comment** ils trouveraient de **l'argent supplémentaire**, tout en sachant que le **budget** de fonctionnement de la Commune est tout juste équilibré. Deuxièmement, les partis de l'Entente ont apprécié le sérieux dans l'élaboration du budget de la crèche par la conseillère

administrative en charge du social et ils l'ont approuvé sans aucune modification. Autrement dit, elle a été désavouée par son propre camp !

En somme, **gonfler arbitrairement** le budget de la crèche pour ensuite crier au loup **est irresponsable et démagogique**. La Voix de gauche se discrédite elle-même.



A votre avis, quelle doit être la politique de la petite enfance que Confignon doit mener ?

DMU Pour faire face à l'évolution de notre société, la politique de la petite enfance doit être élaborée dans son ensemble dont la **crèche** est certes un **maillon important** mais elle n'en est qu'un **parmi plusieurs éléments possibles**. Il ne faut pas tout concentrer sur la crèche. La structure des **familles d'accueil** doit être rapidement développée. A cela, il faut ajouter des **activités para- et périscolaires**.

La **Commune** doit être en mesure de **proposer** aux familles une **palette de prestations** et c'est à celles-ci de faire le choix en fonction de leurs contraintes et de leurs moyens financiers.

Dans ce sens, j'approuve entièrement la **motion des groupes PDC et Libéral**, déposée le 2 décembre au Conseil Municipal pour demander au Conseil Administratif de **mener des enquêtes** auprès de la population de la Commune afin de **déterminer ses besoins** en matière de **crèche**, de **familles d'accueil** et d'activités **para- et périscolaires**.

La rédaction du Bosquet

Edito

Si j'osais,

Si j'osais, je pourrais affirmer mes convictions et mon point de vue sur la conduite de notre société et la marche des affaires publiques.

La récente élection à la constituante qui a vu 527 candidats motivés pour seulement 80 élus, nous a permis de constater l'intérêt porté aux affaires de notre canton.

Parmi les 447 candidats non élus, je reste persuadé que beaucoup d'entre eux ne laisseront pas sans suite leur démarche. Nous souhaiterions que cette démarche forte soit suivie par une réflexion commune et que d'autres personnes rejoignent cet élan.

Il est vrai, le fait de s'engager en politique est un chemin souvent difficile et semé d'embûches, les avis divergent en fonction des sensibilités de chacun. Il faut bien l'admettre, il faut montrer une grande force de caractère pour convaincre ses proches et ses adversaires politiques du bien-fondé de son projet et de ses convictions.

Si j'osais, je rejoindrais notre parti qui propose des idées novatrices dans le respect de la famille et de l'économie dans notre société

Les Démocrates-Chrétiens sont avec vous dans ce passionnant projet de société !

Lillia Marini - Maurice Battiaz
Vice-Présidents du groupe PDC

Le PDC ça m'intéresse

Vous avez envie d'exprimer vos idées, opinions ou simplement être informé (e) de nos activités :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Envoyer ce coupon à :

Maurice Battiaz,
36, Chemin Sur le Beau-1232 Confignon

ou par E-Mail à

m_battiaz@geneva-link.ch

La fête à Rousseau



En 2012 Genève fêtera le 300^{ème} anniversaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. Evénement essentiel pour Genève bien sûr, mais événement de grande importance pour Confignon aussi : en effet, lorsque le jeune Rousseau quitta Genève, il fit sa première étape dans notre village où il fut accueilli et hébergé par le curé de Pontverre. Ils tinrent tous deux de longues conversations qui, sans doute, comptèrent beaucoup pour le jeune homme. Le curé l'envoya ensuite à Chambéry, chez Madame de Warens, qui tint une grande place dans sa vie.

Confignon a donc décidé de fêter dignement le grand philosophe. La commission de la culture a ainsi participé au concours organisé par la ville de Genève dans le but d'obtenir un label et une subvention pour l'organisation des festivités. Et Confignon a été sélectionnée, avec 30 autres dossiers, parmi 130 projets venus du monde entier.

Une association a été créée depuis, afin d'organiser cette manifestation et d'en assurer la promotion.

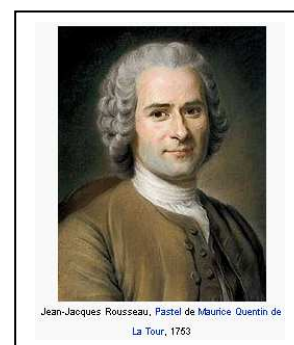
Le projet est vaste et ambitieux, puisqu'il s'agit de montrer que la pensée du philosophe s'applique au monde d'aujourd'hui aussi bien

qu'à celui du XVIIIème siècle. Cette démonstration se fera à l'aide d'un film long métrage (auquel les Confignonais seront appelés à participer), d'une courte pièce et d'une grande fête villageoise.

Le film ne pourra se faire que si l'association obtient les subventions nécessaires.

Dans ce but, elle s'est mise à la recherche de fonds auprès de nombreux organismes réputés pour leur mécénat. Dans le cas où les fonds collectés ne seraient pas obtenus, l'association changerait son programme et proposerait de fêter Rousseau d'une autre manière.

Le PDC se réjouit de découvrir un Rousseau vivant et ouvert à tous, grâce à ce grand projet, et de voir les habitants de notre commune, unis autour de cette belle manifestation.



Jean-Jacques Rousseau, Pastel de Maurice Quentin de La Tour, 1763

Denis Soulier
Conseiller Municipal
Président de la Commission de la culture
Président association « le nez dans le ruisseau »

Motion: Besoins sociaux à Confignon

Motion déposée le 2 décembre 2008 au Conseil Municipal de Confignon à l'instigation du groupe PDC et co-signée par le groupe Libéral de Confignon

Avec le titre « **Demande d'enquête sur les besoins des parents d'enfants d'âge préscolaire et scolaire à Confignon** », les motionnaires demandent au Conseil administratif de mener des enquêtes auprès de la population de Confignon afin de déterminer ses besoins en matière de crèche, de familles d'accueil et d'activités para et périscolaires.

Cette enquête permettra d'avoir une vue d'ensemble des besoins en terme de surveillance et de prise en charge des enfants dont les parents travaillent. La motion ne s'applique pas uniquement aux enfants d'âge préscolaire, mais aussi aux enfants qui vont à l'école.

On sait qu'à brève échéance, probablement à la rentrée scolaire 2011, les accords désignés sous le nom de « Concordat HarmoS » au niveau suisse et par « Convention scolaire romande » au plan romand déploieront un plan de réalisation (cf communiqué du DIP du 10.9.2008) qui comprend notamment une demi-journée supplémentaire d'école, une répartition différente du temps scolaire et l'obligation scolaire à 4 ans révolus. Les résultats de cette enquête permettront à nos autorités de réfléchir aux moyens de développement ou de redimensionnement de tous les secteurs concernant l'encadrement des enfants permettant leur épanouissement, ceci afin éviter qu'ils ne se trouvent livrés à eux-mêmes et désœuvrés.

Cette motion a été déposée par les Conseillers Municipaux PDC et Libéraux au Conseil Municipal le 2 décembre 2008.



*Le Groupe PDC de
Confignon vous souhaite un
Joyeux Noël et une très bonne
et heureuse année 2009.*